

**COMPTE-RENDU DE LA
REUNION DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE DU SOCIAL,
MEDICO SOCIAL ET SANITAIRE
Du Jeudi 27 novembre à 09h00
Salle du conseil - Site de Saint Vincent Lannouchen**

Personnes présentes :

Claire BOURVEN
Maggy CONAN
Michelle CREACH
Sébastien DANIC
Nolwenn LE ROUX
Amélie JOUIN
Jérémy LAVIEC
Stéphanie L'HARIDON
Agnès GRONDIN
Brian LECOMPTE
Romain ANSQUER
David GUEGUEN
Anne-Laure CONVERT LE JEUNE
Julien JEGO
Clémence KERNEIS
Fabienne ROHOU
Sandrine VELLY

Questions CGT

Questions transversales

1. Pouvez-vous nous communiquer le calendrier des commissions des réclamations 2026 ?

Réponse Direction :

Le calendrier est joint au présent compte-rendu.

2. Pouvez-vous nous dire quelle est la procédure quand un salarié doit quitter son poste avant la fin de la journée pour une urgence familiale ?

Réponse Direction :

Lorsqu'un salarié doit quitter son poste pour une urgence familiale, il lui appartient d'en informer préalablement son responsable hiérarchique. En cas d'indisponibilité de ce dernier, le cadre d'astreinte doit être prévenu.

3. Pouvez-vous faire en sorte que les appels sortant de Perharidy ne soient pas identifiés uniquement sur le numéro de l'accueil comme c'était le cas avant de passer à la téléphonie numérique ?

Réponse Direction :

Il s'agit d'un choix des établissements afin d'éviter les appels indésirables auprès des professionnels de santé. Cette fonctionnalité peut être débloquée sur demande auprès du service informatique.

4. Pouvez-vous faire une fiche pratique RH sur les comptes pénibilités ?

Réponse Direction :

Une fiche pratique sera diffusée en 2026.

5. Pouvez-vous nous dire comment sont valorisés les 3 jours cadre des psychologues et les congés trimestriels sur Equitime ?

Réponse Direction :

Les 3 jours cadre et les congés trimestriels des psychologues sont valorisés à hauteur d'une journée travaillée soit 7h00 pour un temps plein.

6. Pouvez-vous installer des distributeurs Marguerite sur les centres de santé, samsah, sessad et ker liamm ?

Réponse Direction :

Les distributeurs sont installés sur les principaux sites de la Fondation. Nous étudierons un déploiement plus large au sein des établissements Ildys.

Questions Pôle Sanitaire

7. Allez-vous reprendre l'ancienneté de tous les IDE en CDD comme vous l'avez fait à un IDE de Ty Yann en CDD conseillé par un avocat ?

Réponse Direction :

Nous n'avons pas connaissance d'une situation en lien avec une reprise d'ancienneté dérogatoire pour un IDE en CDD. Nous appliquons les règles de reprise d'ancienneté convenues lors des négociations annuelles de 2024.

8. Suite au décès d'un patient du service de neurologie, pouvez-vous organiser une analyse de pratique pour les salariés du service ?

Réponse Direction :

Un temps d'échange a été proposé au service, notamment avec l'intervention d'une psychologue ou d'un intervenant extérieur. Les salariés peuvent également se rapprocher de l'encadrement s'ils ressentent un besoin particulier.

9. Pouvez-vous faire une NI pour indiquer aux salariés que la demande de temps choisi doit être envoyée au service des ressources humaines et non à l'encadrement sur le site de Roscoff et préciser qu'il n'y a pas de limite de nombre de semaine ni de période interdite comme indiqué dans notre accord d'entreprise ?

Réponse Direction :

Il est déjà indiqué dans la note d'information sur la planification des congés payés et du temps choisi que : « Les salariés qui souhaiteraient bénéficier du temps choisi sont invités à communiquer leurs demandes au service des Ressources Humaines ».

10. Nous vous demandons que la secrétaire médicale du centre de santé de Morlaix soit complètement remplacée, nous constatons qu'il n'est pas possible de laisser l'assistante médicale gérer le secrétariat en plus de ses tâches ?

Réponse Direction :

Il convient de souligner que le Centre de santé de Morlaix bénéficie actuellement d'un temps de secrétariat et d'assistant médical supérieurs aux niveaux attendus, au regard de son taux d'activité médicale.

Pour cette raison, les tâches de l'assistante médicale ont pu être adaptées temporairement pour pallier à l'absence de la secrétaire médicale.

11. Depuis plusieurs années, nous vous demandons de respecter l'accord d'entreprise sur les roulements des salariés de nuit du SSNA qui reviennent systématiquement sur une grande semaine lorsqu'ils posent des CP. Nous vous rappelons que comme le prévoit notre accord, que les roulements doivent se répéter à l'identique.

Réponse Direction :

Nous vous confirmons que les roulements doivent se répéter à l'identique. Un point sera fait avec l'encadrement pour rappeler les bonnes pratiques.

12. Il manque régulièrement des bureaux pour l'hôpital de jour de Perharidy. Qu'est-il prévu pour ce service à la fin des travaux ?

Réponse Direction :

Une réunion de travail a eu lieu avec les équipes médicales et d'encadrement à ce sujet, afin que chaque professionnel puisse disposer d'un espace conformément à leurs besoins et leurs souhaits.

13. Depuis quand les fiches de postes des salariés de l'hôpital de jour n'ont pas été mises à jour ?

Réponse Direction :

Une mise à jour sera réalisée en janvier 2026.

14. Comment expliquez-vous que ce sont les secrétaires médicales de l'hôpital de jour de Perharidy qui s'occupent de la programmation des journées ?

Réponse Direction :

Un audit va être fait dans ce service afin d'étudier l'organisation et éventuellement modifier les usages.

15. Comment expliquez-vous que le ratio patients/secrétaires médicales ne soit pas bon sur le site de perharidy alors qu'il y a 4 mois de retard dans les courriers ?

Réponse Direction :

Le retard constaté dans le traitement du courrier de l'hôpital de jour peut s'expliquer par les exigences liées au travail de programmation. Il est prévu que l'organisation de cette activité soit

réexaminée.

A noter que la mise en place d'un nouvel outil informatique devrait permettre d'améliorer l'organisation à court terme.

16. Pourquoi le temps psychologue de l'HTP de Roscoff n'a toujours pas été augmenté suite à l'augmentation de l'activité alors que ce temps est budgétisé depuis 2022 ?

Réponse Direction :

Cette question sera étudiée avec le service.

17. Un renfort de secrétariat médical est-il prévu suite à la création d'un nouveau service sur le site de perharidy ?

Réponse Direction :

Dans le cadre de la création du nouveau service Loco-Neuro, un travail sera réalisé sur l'organisation et les outils du secrétariat médical et ainsi évaluer les éventuels besoins.

18. Suite à la question du mois dernier sur la gestion d'Equitime par l'encadrement, nous réclamons que les compteurs soient également alimentés par l'encadrement comme c'est le cas dans les autres services par soucis de confidentialité.

Réponse Direction :

Les responsables de service ont la possibilité de déléguer la saisie des plannings sur Equitime mais la validation relève de l'encadrement.

19. Suite à la question 13 du mois d'octobre, avez-vous plus de visibilité concernant l'encadrement des services de Cardiologie, Neuro-Loce et Gériatrie de Roscoff ?

Réponse Direction :

C'est question est toujours en cours de réflexion.

Questions Pôle Médico-social

20. Suite au départ du Dr DALLENE, avez-vous trouvé un médecin pour le remplacer ?

Réponse Direction :

Le processus de recrutement est toujours en cours.

21. Ou en est le recrutement du poste de directeur du pôle médico-social ?

Réponse Direction :

Le processus de recrutement est toujours en cours.

22. Nous vous demandons de proposer des avenants aux salariés à temps partiels qui viennent faire des remplacements sur le site de Lannouchen afin d'éviter d'avoir des compteurs trop élevés en fin d'année.

Réponse Direction :

Un salarié à temps partiel peut en effet bénéficier d'un avenant pour assurer un remplacement ponctuel. Nous confirmerons cette possibilité à l'encadrement.

Questions Pôle Social

23. Nous constatons que les heures des camps (+21h) à chaque camp ne sont pas rajoutées sur Equitime automatiquement. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Réponse Direction :

Le remplissage des plannings relève de la responsabilité du responsable de service. Nous contacterons les responsables pour résoudre une éventuelle difficulté.

24. Comment expliquez-vous que le PAS soit le seul service du social à ne pas avoir SILAO alors que c'est un service transversal du pôle social ?

Réponse Direction :

Les modifications ont été demandées, le paramétrage est en cours de réalisation.

25. Suite au retour d'une coordo sur les foyers de Plougastel et Kertatupage, pouvez-vous nous indiquer l'organigramme des foyers et du village fratries ?

Réponse Direction :

L'organigramme est le suivant :

- MECS : responsable de service et Coordinatrice,
- Village fratries : responsable de service et coordinateurs.

26. Comment expliquez-vous que plusieurs services du social rencontrent des difficultés à avoir des outils téléphoniques et informatiques fonctionnels malgré plusieurs demandes (SVM, PAS...) ?

Réponse Direction :

Plusieurs demandes sont actuellement en cours de traitement auprès du service informatique et devraient donc être résolues rapidement.

27. Comment expliquez-vous qu'une grille validée en CSE en mars 2025 ait été modifiée sans passage en CSE en juillet puis un retour en arrière en octobre ? Nous constatons une perte de salaire pour la salariée pendant 3 mois suite à cette modification.

Réponse Direction :

La salariée concernée a souhaité modifier ses horaires en juillet dernier au moment de son entretien professionnel. Elle a signifié en octobre qu'elle désirait revenir à son cycle initial, ce qui a été effectué.

28. Il a été envisagé d'installer une issue de secours dans les locaux du PAS / DAPE il y a quelques années, qu'en est-il ?

Réponse Direction :

La réalisation de l'issue de secours sera planifiée en 2026.

29. Où en est le projet de restructuration du Foyer du Pont Neuf grand ?

Réponse Direction :

Ce projet est intégré au nouveau projet de service afin qu'il soit réalisable à moyen terme.

30. Pouvez-vous nous confirmer qu'un long CDD qui remplace une seule personne est positionné sur la trame du titulaire avec le roulement qui se répète à l'identique ?

Réponse Direction :

Nous vous le confirmons sauf exception (par exemple un arrêt dans l'équipe peut par exemple nous contraindre à revoir les plannings).

Questions Pôle Ressources

31. Pouvez-vous faire une demande à la mairie de Roscoff afin que le parking à l'entrée de Perharidy soit éclairé ?

Réponse Direction :

L'éclairage est assuré par la Fondation jusqu'au parking. Une relance va être effectuée auprès de la mairie pour le parking.

32. Nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de travailler plus de 6 jours consécutifs et nous vous demandons donc de faire les modifications nécessaires à la grille de l'accueil de Roscoff.

Réponse Direction :

Le roulement actuel respecte la durée du travail (6 jours maximum sur une semaine civile du lundi 0h au dimanche 24h). Ces grilles ont été validées en CSE en 2017.

33. En commission du 28 octobre, vous nous répondez que les fauteuils ergonomiques doivent arriver avant la fin du mois, pourtant au 18 novembre nous constatons qu'ils ne sont toujours pas là.

Réponse Direction :

La mise en place a pris du retard mais nous vous confirmons l'achat de ces fauteuils ergonomiques.

34. Il avait été prévu de mettre en place le même système d'accueil téléphonique que Brest sur le site de Roscoff afin de diriger les appels (admissions, services RH, consultations externes, rdv radio et accueil), quand le nécessaire sera fait ?

Réponse Direction :

Le sujet avait été évoqué mais il n'est actuellement pas prévu de le mettre en place.

35. Pourquoi les appels via lignes directes de Roscoff basculent sur l'accueil quand ils n'aboutissent pas ? Est-ce le cas sur les autres sites de la Fondation ?

Réponse Direction :

Cela a été mis en place conformément à la volonté de l'établissement afin d'offrir le meilleur service à la patientèle.

36. Avez-vous recruté un chauffeur en remplacement du salarié en accident de travail depuis 1 an ½ ?

Réponse Direction :

Le recrutement est en cours de finalisation.

37. Pouvez-vous nous expliquer le fonctionnement des caméras sur le site de Ty Yann ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu de note d'information pour prévenir les salariés ? Que filment les caméras, qui a accès aux images et combien de temps sont-elles conservées, en cas de problème constaté quelle est la procédure ?

Réponse Direction :

La mise en place des caméras et leur emplacement, ont été définis conformément aux demandes de la préfecture dans le cadre du PSE (plan de sécurisation d'établissement).

L'affichage à chaque entrée de bâtiment va être réalisée ainsi qu'une note d'information.

L'usage de l'image ne se fera que à posteriori d'un évènement ou lors de contrôle de la bonne orientation des caméras – l'accès aux images ne sera que sur demande.

La durée de conservation est de 30 jours sauf procédure judiciaire en cours.

QUESTIONS SUD

Questions transversales

38. Les salariés qui partent en retraite progressive sur l'année 2026 et qui ont eu une réponse positive de la direction ne savent pas s'ils vont rester sur leur service initial, pouvez-vous les rassurer ?

Réponse Direction :

Nous mettons tout en œuvre afin que les salariés en retraite progressive puissent rester dans leurs services. Cependant, en raison des contraintes organisationnelles, des changements d'affectation peuvent être envisagés avec les professionnels concernés.

39. Les postes aides-soignants pool de Jour et pool de nuit à l'affichage sont-ils des créations de poste ou est-ce pour remplacer des départs en retraite progressive ?

Réponse Direction :

Ces postes concernent les départs en retraite progressive de plusieurs salariés. Les temps de travail ont en effet été regroupés afin que les postes soient plus attractifs.

40. Pourriez-vous installer une fontaine à eau dans le nouveau service comète ?

Réponse Direction :

Nous allons étudier la mise en place d'une fontaine au sein des services du bâtiment 16.

41. Les séjours aidants/aidés vont-ils être d'actualité en 2026 ?

Réponse Direction :

La reconduction de ces séjours est actuellement à l'étude. Un rdv avec l'ARS et le Conseil départemental est prévu afin d'en étudier la faisabilité.

42. Où en êtes-vous de la régularisation des CP acquis lors d'un arrêt maladie pour les salariés qui en ont fait la demande ?

Réponse Direction :

Nous avons effectué plusieurs régularisations au moment des soldes de tout compte. Il nous reste

quelques situations en attente de traitement.

43. Lors de la commission des réclamations de Juin 2025, à notre question concernant la mise à jour de la fiche RH concernant une absence pour le PACS d'un enfant de salarié, vous nous avez répondu “ En cas de PACS d'un enfant, le salarié ne bénéficie pas de jours d'absences pour évènement familial”. Or ce dispositif existe dans notre convention d'entreprise. Nous vous demandons donc de l'appliquer.

Réponse Direction :

Nous vous confirmons que ce dispositif est prévu dans la convention d'entreprise. La fiche pratique RH sera mise à jour pour tenir compte de ces droits.

44. Pouvez-vous mettre à jour les comptes rendus du CSE sur intranet régulièrement (le dernier date de mars 2025) ?

Réponse Direction :

Nous vous confirmons que cela va être régularisé.

45. Les distributeurs de protections hygiéniques sont régulièrement vides. A quelle fréquence sont-ils réapprovisionnés ?

Réponse Direction :

Sur l'ensemble des sites, des équipes sont identifiées pour réapprovisionner les distributeurs. Sur certains sites, nous constatons que les distributeurs sont vidés dès qu'ils sont approvisionnés.

46. Comment se transpose sur Equitime, les horaires des éducateurs du village fratrie ?

Réponse Direction :

Des paramétrages spécifiques sont en cours auprès du prestataire Equitime afin que les codifications soient conformes à notre accord d'entreprise.

47. Pourriez-vous effectuer les travaux demandés lors de l'étude de poste réalisée au mois de mai/juin sur le service de physiothérapie de Roscoff ?

Réponse Direction :

Des échanges sont en cours avec le service technique et le service concerné afin de réaliser les préconisations.

48. Avez-vous une date d'intervention pour terminer les travaux des locaux syndicaux ?

Réponse Direction :

Nous allons réaliser les travaux rapidement.

49. Le chariot chauffant des repas de la pédiatrie de Roscoff a été prêté depuis plus de 15 jours à un autre service, quand est prévu son retour ?

Réponse Direction :

Le prestataire doit intervenir le 26/11 afin d'organiser le retour du chariot chauffant en SMR Pédiatrie.

50. Allez-vous effectuer un marquage au sol sur le parking entre la chaudière et la piscine à Roscoff ? Si oui à quelle date ?

Réponse Direction :

Le marquage sera étudié lors de la fin des travaux du bâtiment 6, notamment pour tenir compte des flux de patients sur le site.

51. Avez-vous évalué le nombre de places supplémentaires de parking lors de l'arrivée des services de cardiologie et locomoteur/neuro ?

Réponse Direction :

Il n'est pas prévu de place supplémentaire sur le site.

52. Pouvez-vous nous rappeler la règle d'acquisition des jours compensateurs pour les salariés qui travaillent la nuit ? est-ce que les Educateurs du village fratrie en bénéficient ? Pourriez-vous nous expliquer pourquoi certains cadres posent des jours de repos compensateurs de nuit sur des jours de repos ?

Réponse Direction :

Un jour de repos compensateur est accordé au-delà de quatre mois de travail effectif de nuit, puis deux jours à partir de six mois de travail effectif de nuit.

53. Lors de la dernière réunion des représentants de proximité, vous nous avez rappelé, à notre demande, le protocole de pose des temps choisis sans évoquer le nombre de

semaines autorisées sur l'année, est-ce à dire qu'il n'y a aucune limitation ?

Réponse Direction :

Les salariés peuvent adresser leurs souhaits, ces demandes feront ensuite l'objet d'un arbitrage.

Questions pôle sanitaire

54. Avez-vous prévu de remplacer rapidement le poste de l'IDEC de Neurologie ?

Réponse Direction :

Le remplacement de l'IDEC de SMR Neurologie sera réalisé rapidement.

55. Suite à notre question du mois dernier concernant la demande du service des explorations fonctionnelles de pouvoir disposer d'une salle de pause. Vous nous avez répondu qu'il existe 14 salles de pauses sur le site de Roscoff. Pouvez-vous nous en faire la liste ?

Réponse Direction :

Un plan précisant l'emplacement des salles de pause est consultable au sein du Service Ressources Humaines sur les sites de Brest et Roscoff.

56. Certaines aides-soignantes de la pédiatrie de Roscoff aimeraient pouvoir garder leurs horaires initiaux lorsqu'elles vont travailler sur un autre service. Est-ce une possibilité ?

Réponse Direction :

Il est difficile de garantir le maintien des horaires initiaux des aides-soignantes lorsqu'elles interviennent sur un autre service. L'encadrement s'efforcera néanmoins de répondre au mieux à cette demande, tout en veillant à satisfaire les besoins du service concerné.

57. A notre question lors de la dernière réunion RP : Serait-il possible d'envisager un renfort de l'équipe ASH sur le service SSNA le mercredi, en lien avec les sorties / entrées des patients pris en charge pour obésité ? Réponse Direction : Nous en échangeons avec la cadre concernée, un retour sera donné lors de la prochaine commission. Pourriez-vous nous faire un retour de ce qui a été décidé ?

Réponse Direction :

Nous vous confirmons que cela est réalisé dans la mesure du possible.

Questions pôle ressources

58. Le planning des salariées de l'accueil de Roscoff n'est pas conforme à nos accords d'entreprise. Pourriez-vous nous dire quand il va être retravaillé ? Et à quelle date le nouveau roulement pourrait être appliqué ?

Réponse Direction :

L'objectif est en effet d'avoir un roulement unique et équitable pour chaque salariée et non 4 roulements individualisés.

Cela sera effectif au plus tard le 1er avril 2026.

59. Un temps 0,10% n'est pas pourvu sur la lingerie de Roscoff. Quand allez-vous le mettre à l'affichage ?

Réponse Direction :

Actuellement l'organisation en place permet d'assurer le fonctionnement de la lingerie de Roscoff. L'organisation sera réévaluée régulièrement.

60. Quand allez-vous faire paraître l'offre de recrutement du chef d'équipe sur le site de Roscoff ? Qui remplacera Mr Crenn en attente de ce recrutement ?

Réponse Direction :

L'offre a déjà été diffusée dès le 1er trimestre 2025 et vient d'être rediffusée.

61. Lors de la réunion RP de mars 2025, nous vous demandions si vous pouviez élargir les autorisations pour que tous les chauffeurs puissent récupérer les recommandés à la poste et amener/récupérer l'argent à la banque.

Vous nous avez répondu que vous alliez étudier cette possibilité, avez-vous pris une décision ?

Réponse Direction :

La procédure est complexe et est toujours en cours de négociation avec notre agence bancaire. Une décision devrait être actée prochainement.